



## Comment faire valoir une garantie

Par **clem92**, le **18/05/2008** à **09:18**

Bonjour

IL s'avère que j'ai un problème avec mon vélo carbone est garantie à vie ( engagement de la marque visible sur son site internet ) qui s'est fissuré au niveau de la patte de derailleur. Lors d'une randonnée mon derailleur s'est retourné après que la patte de ce derailleur ait cassé, en démontant cette patte qui est le fusible entre le derailleur et le cadre je me suis aperçu que la patte de cadre en carbone était fissurée et fendue. mon velociste contacte le fabricant qui ne veut rien entendre disant que c'est de la casse et de ma faute sans l'avoir vu ni vu une photo

je trouve ça inadmissible sachant que ce problème est courant et que pour moi le cadre ne doit pas bouger quand cette patte interchangeable casse

il faut savoir que c'est un cadre d'une valeur de 2000 euros qui n'a que 14 mois moins de 5000 kms

Que puis-je faire pour faire valoir mes droits de garantie, quelle démarche suivre??

Merci de vos réponses

Cdt

Clement